



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 17 juin 2024

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Madame Marie BENASSAYAG, Monsieur Yannick BERNARD, Monsieur Charles Ange GINESY, Madame Caroline MIGLIORE, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET .

Suppléants : Monsieur Pierre CORPORANDY, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Anthony BORRE à Madame Caroline MIGLIORE, Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 24-5 - Bilan des acquisitions et cessions immobilisation du SDIS des Alpes-Maritimes - Année 2023 - Budget principal

En application des articles L. 3241-1 et L. 3213-2 du code général des collectivités territoriales, la liste des opérations immobilières réalisées par le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes durant l'année 2023 doit être présentée à l'assemblée délibérante et annexée au compte administratif de l'exercice.

Budget principal :

ACQUISITIONS

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité du cédant	Conditions	Montant
NEANT					

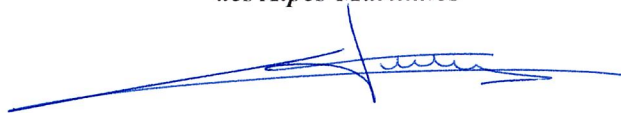
CESSIONS

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité de l'acquéreur	Conditions	Montant
NEANT					

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières du service d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes au titre de l'année 2023 concernant le budget principal.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY